
ICANN84 | Réunion générale annuelle – Séance conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et SSAC
Mardi 28 octobre 2025 – 09h00 à 10h00 IST

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE

Tripti, vous êtes prêtes pour commencer? Avant de commencer, nous voudrions inviter un autre membre du conseil d'administration à rejoindre le [inaudible] parce que nous avons trois sièges encore libres, donc n'hésitez pas s'il y a un autre membre du conseil d'administration qui souhaitent nous rejoindre. Becky, Il y a encore un siège si vous souhaitez nous rejoindre.

WENDY PROFIT

La séance va commencer. Veuillez lancer les enregistrements. Bonjour et bienvenue à cette réunion conjointe du conseil d'administration et du SSAC. Je m'appelle Wendy Profit et je suis responsable de la participation pour cette session. Veuillez noter que cette session est enregistrée et régie par le code de conduite des participants de la communauté de l'ICANN. Les normes de comportement requises par l'ICANN et la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN. L'interprétation pour cette séance se fera en anglais, français et espagnol.

Veuillez respecter les consignes suivantes pour participer à cette session. Je les publierai également dans le chat à titre de référence. Étant donné qu'il s'agit d'une réunion entre le conseil

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

d'administration et le SSAC, nous ne répondrons pas aux questions du public pendant cette session. Si les membres à distance du SSAC souhaitent participer, lever la main sur Zoom et lorsque vous serez appelé, vous serez autorisé à activer le micro sur Zoom. Les participants sur place utiliseront un micro physique. Veuillez indiquer votre nom pour les enregistrements, la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais, et veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable. Maintenant, je vais passer la parole à la présidente du conseil d'administration Tripti Sinha.

TRIPTI SINHA

Merci Wendy. Bonjour à tous. C'est la première réunion bilatérale d'aujourd'hui entre le SSAC et le conseil d'administration. Nous espérons que la séance sera interactive. Au nom du conseil du conseil d'administration, mon collègue Jim Galvin facilitera cette session.

JAMES GALVIN

Merci à tous ceux qui sont présents ici aujourd'hui. Je vous rappelle qu'il s'agit d'une réunion ouverte entre le conseil d'administration et le SSAC. Nous encourageons les membres du conseil du SSAC de parler ouvertement à tout moment. Il y a également un micro disponible pour ceux qui se trouvent parmi le public. Nous souhaitons que cette séance soit interactive.

Passons directement à nos affaires, à notre ordre du jour. Le SSAC avait trois thématiques sur lesquelles le SSAC souhaitait que l'on parle.

RAM MOHAN

Merci. Merci aux membres du conseil d'administration. Nous sommes ravis d'avoir cette discussion avec vous. Vous voyez sur l'écran que nous avons trois thématiques par rapport auxquelles nous voulions discuter avec vous. Nous n'avons pas de questions dans le sens traditionnel comme on faisait avant. On se plaignait d'une chose ou d'une autre.

Donc, tout d'abord, je vais donner la parole à Maarten, qui est le président du groupe de travail sur le logiciel libre et à code ouvert. Nous avons publié un document il y a quelques semaines, et nous aimerions vous donner un aperçu des principaux points abordés dans ce document.

MAARTEN AERTSEN

Bonjour à tous. Je suis Maarten Aertsen. J'ai été co-président du groupe de travail qui s'est penché sur le côté logiciel du DNS. Je vais passer en revue de manière très générale ce rapport. Diapo suivante, s'il vous plaît. Et, encore une, s'il vous plaît.

Si l'on devait synthétiser le rapport dans une seule phrase, on peut dire que le DNS est construit sur un logiciel libre et à code source ouvert. Ce n'est pas une pratique de niche, mais c'est la réalité. C'est la façon dont le DNS fonctionne. Diapo suivante.

Alors, qu'est-ce que c'est qu'un logiciel libre et à code source ouvert? Il est libre en ce sens... Dans le sens de la liberté et non pas de la gratuité. Il s'agit donc d'un logiciel qui peut être utilisé pour toute personne, à toute fin, qui peut être étudiée par tous, qui peut être distribuée et qui peut être modifiée même avant de le partager. Cela permet de créer un écosystème très différent pour le développement, la distribution et la maintenance de logiciels comparé au modèle propriétaire. Il y a des différences philosophiques pour savoir si l'on appelle cela un logiciel à code ouvert ou logiciel libre. Et, nous avons donc choisi le terme qui comprend les deux manières de l'appeler.

Nous nous sommes penchés également sur les risques des FOSS, c'est à dire les logiciels libres et à code source ouvert. La plupart de ces logiciels reposent sur le travail de bénévoles. Il peut s'agir d'experts, mais si vous travaillez à titre bénévole, la motivation est un facteur critique. Si vous perdez la motivation. Il y a un risque de Burn out et d'abandon du projet. Le FOSS est différent du logiciel propriétaire, en ce sens que si vous téléchargez une copie en tant qu'opérateur, il n'y a pas de garantie. Un opérateur doit assumer la responsabilité du logiciel qu'il utilise et s'il souhaite avoir un soutien, il doit avoir un contrat séparé.

Si on regarde cela du point de vue de l'organisation, lorsqu'il y a des bénévoles, il y a un risque de financement parce que tout le monde peut utiliser ce logiciel sans payer. Il y a le phénomène du passager clandestin. Donc, le rapport, de manière générale, a pour but d'éduquer les décideurs politiques du monde entier par

rapport à la manière dont fonctionne cette infrastructure. Lorsque l'on se penche sur les initiatives réglementaires, le risque associé et qu'il y ait donc un problème de financement lié à des exigences réglementaires nouvelles.

Donc, il y a ces risques. Ce sont des risques inhérents au modèle, mais il y a également des compensations. Si nous voyons quels sont les avantages, donc comparés aux inconvénients. Il y a cette notion de transparence et de sécurité collaborative. La communauté universitaire maintient une culture forte de surveillance de ce type de logiciel, et c'est une démarche qui dure depuis très longtemps. Les universitaires identifient des problèmes côté protocole ou côté mise en œuvre. Ils signalent cela aux développeurs et les problèmes sont résolus. Donc, les défaillances sont abordées rapidement et résolues.

Lorsque l'on a parlé avec les opérateurs dans le cadre de cette recherche, ils ont apprécié cette capacité de pouvoir identifier les problèmes et les résoudre rapidement. Parce que toute la chaîne est transparente et les pas peuvent se suivre de manière très rapide.

Que change par rapport au DNS? Il y a dix ans, une exception par rapport aux FOSS en général, c'est que la plupart des serveurs des logiciels de serveurs sont maintenus par des organisations de maintien qui existent depuis longtemps. Certaines d'entre elles, depuis plus de 20 ans et qui ont des modèles de financement qui fonctionnent même s'ils ne sont pas à but lucratif. Donc, c'est une

grande différence lorsque l'on se penche sur le DNS versus le FOSS en général.

Un autre avantage important, c'est parce qu'il y a beaucoup d'organisations qui font de la maintenance de ce logiciel et qu'il y a plusieurs mises en œuvre. Il y a une diversité qui peut permettre une grande résilience dans la pratique. Donc, s'il y a une seule mise en œuvre, un opérateur peut utiliser d'autres mises en œuvre et éviter le point unique de défaillance ou éviter de dépendre d'un seul opérateur. Diapo suivante s'il vous plaît.

Lorsqu'on parle de sécurité, il n'y a pas meilleur ou pire. Il s'agit de quelque chose de différent. Il ne s'agit pas de voir si le code source est ouvert ou fermé, ou si les gens sont payés ou pas. Ce n'est pas le fait de savoir si c'est à but lucratif ou non. Ce qui importe, c'est la qualité du développement, du processus de développement, s'il y a des tests rigoureux, etc. Donc, la sécurité de tout projet de logiciel est déterminée par la qualité des processus de développement et de maintenance, et non pas du fait de savoir si le code est ouvert ou fermé.

Est-ce que le code source ouvert est plus sûr ou pas? Ce n'est pas la question à se poser. Le profil est différent et c'est ce qui pose des difficultés au niveau de la politique. Parce qu'on ne peut pas, on ne peut pas copier-coller des réglementations qui fonctionnent bien pour les logiciels propriétaires et les appliquer à des logiciels à code ouvert. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Voyons un petit peu les données, parce que nous avons dit que le FOSS est partout. Donc, nous avons mené une enquête auprès des opérateurs de serveurs racine pour savoir quelle en est la situation. Et, neuf sur douze opérateurs de serveurs racine utilisent des types de logiciels FOSS. Il y en a qui utilisent un modèle hybride où la mise en œuvre de FOSS peut servir de backup. Ce n'est pas un petit pourcentage. Diapo suivante s'il vous plaît.

Si l'on voit donc les domaines de premier niveau, nous avons parlé avec les principaux fournisseurs de TLD. Et, vous voyez à gauche, neuf sur dix utilisent FOSS dans leur infrastructure. Si l'on se focalise sur les ccTLD, 20 sur 25 les utilisent et si on laisse de côté les IDN, c'est 23 sur 25. Diapo suivante s'il vous plaît.

Voyons maintenant les registres. Ici, il y a deux modèles. Le premier modèle, c'est complètement utilisation unique de FOSS, c'est à dire avoir un registre à code ouvert du début jusqu'à la fin. Un exemple c'est FRED où [Inaudible]. Ce modèle est possible mais ce n'est pas le plus populaire. Le modèle le plus populaire, c'est ce deuxième modèle que l'on voit sur l'écran. C'est un registre propriétaire.

Mais, lorsqu'on leur pose la question, ce n'est pas... Il s'agit d'un système construit sur mesure, mais qui ne sont pas construits de zéro. Il y a des intégrations propriétaires qui se basent sur une fondation qui est basée sur FOSS. Donc, si on voit les données de base des opérateurs, ils utilisent donc des logiciels FOSS pour faire

la surveillance et pour les applications logicielles, etc. Et d'après notre enquête, toutes ces applications sont basées sur FOSS.

Donc, l'infrastructure des résolveurs a été difficile à mesurer, mais nous avons vu que la présence de FOSS était assez importante. Notre approche a été de vérifier ce qui était disponible et non pas ce qui était utilisé. Si l'on examine les volumes, 80 % des utilisateurs utilisent le résolveur locaux et ici on utilise du FOSS. Pourquoi? Parce que le logiciel, c'est le logiciel le plus utilisé. Ou bien, parce que les solutions commerciales en général contiennent du FOSS.

Pour ce qui est du 20 % restants, on utilise des résolveur publics et ici il y a des résolveur propriétaires, mais il y en a d'autres qui fonctionnent sur FOSS. DNS4EU, Quad9 et CloudFlare, par exemple, sur lequel nous avons fait un cas d'étude et qui a par exemple un noyau propriétaire, mais qui, pour le reste, l'utilisation du logiciel FOSS. Il y a d'autres plateformes CBS, etc. Qui avaient au moins quatre éléments qui reposaient sur FOSS. Diapo suivante s'il vous plaît.

Voilà, donc, c'était la partie statistique et ce qu'on voit globalement, c'est que le FOSS est le fondement de l'infrastructure critique du DNS. Si vous regardez. Alors, pourquoi est-ce que tout ceci est important? Il y a des pays dans le monde qui régulent le logiciel, à la fois leur développement, ou alors ça peut être l'utilisation de l'infrastructure critique du logiciel. Et, lorsqu'on a une démarche traditionnelle, on part du principe qu'il y a un

modèle, donc vendeur client qui prend en compte les différentes étapes, mais le logiciel n'a pas de copie traditionnelle, donc il peut être fourni à un coût pratiquement nul. Et dans le cas de FOSS, ceci donc démantèle toute l'idée de réguler la chaîne d'approvisionnement par des contrats.

Dans cette réalité, il n'y a pas de vendeur garanti, de fournisseur garanti, sauf si l'opérateur le choisit. Donc, appliquer une charge sur des bénévoles, charge de conformité sur des bénévoles, cela ne fonctionne pas. Donc, si vous imposez une charge de ce type sur des petits organismes de maintenance, cela menace les financements qu'ils obtiennent. Alors, que faire? Donc, il faut éviter les... Donc, cela veut dire qu'en fait le logiciel devient moins sécurisé, moins disponible.

Le rapport inclut un certain nombre d'études de cas et de réglementations dans le monde. Je ne vais pas trop explorer ceci maintenant, mais l'idée, c'est qu'il y a des politiques qui prennent en compte le FOSS, et donc les différentes régions du monde lorsqu'elles entreprennent cette initiative peut un peu considérer ceci. Donc l'idée, c'est d'aller voir ce rapport pour s'y préparer.

Donc, nous concluons le rapport avec cinq résultats pour les décideurs. Donc, premièrement, il faut reconnaître que l'infrastructure critique repose sur le FOSS. Il faut ensuite se consulter pour les réglementations, donc consulter la communauté, et il faut utiliser les cas qui existent actuellement. Ce que l'on voit dans un de ces cas actuels, c'est donc qu'il faut

motiver ou qu'il faut rendre possible la durabilité du modèle. Et puis, il faut gérer les risques systémiques de manière collective. Donc, dans le monde de FOSS, il y a beaucoup de dépendance sur des composantes critiques. C'est ce qui est unique aux FOSS. Ce qui n'est pas unique aux FOSS. Pardon. Mais, il faut gérer ce problème. Diapositive suivante.

Donc les leçons tirées. Le DNS fonctionne avec le FOSS. Le FOSS est différent et on peut y arriver. On peut bien faire les choses.

Ensuite, ceci ne fait pas partie du rapport. C'est plus une réflexion peut-être dont on pourrait parler maintenant. Il y a des moyens pour l'ICANN de gérer cette question. Nous pouvons reconnaître la réalité. La relation avec les gouvernements peut utiliser les liens existants pour voir un petit peu où est-ce que les cas émergent et ensuite faire des recherches. Et la communauté a déjà reconnu le rôle du FOSS dans ses recommandations, qui sont à la base du programme de subventions de l'ICANN.

Voilà, cela conclue ma présentation globale sur le FOSS. Nous avons une version plus longue cet après-midi si vous le souhaitez, mais j'imagine que vous n'aurez pas le temps de suivre cette formation. Je suis sûr que ce sera enregistré, mais je vous redonne le micro et merci pour votre attention.

JAMES GALVIN

Merci Maarten, c'est apprécié. Ce rapport a été très bien reçu au conseil d'administration. Il y a beaucoup de membres du conseil

qui s'y sont intéressés, mais je vais céder la parole à David, qui va lancer la conversation et vous donner notre réponse par rapport à ça.

DAVID LAWRENCE

Pour beaucoup d'entre vous, en tout cas pour certains, vous le savez peut-être que ma carrière dans l'Internet a commencé dans la communauté open source. J'étais à la Fondation Open Source avant de passer au consortium de l'Internet qui a réécrit le nom BIND, BIND9. J'étais un des co-auteurs à ce sujet, donc je suis heureux de voir que pour vous, l'écosystème du DNS est sain.

Alors, j'ai une question, c'est que peut faire l'ICANN de plus? Vous savez certainement que l'ICANN a un forum annuel sur le DNS. Il y a l'IETF et d'autres forums où les différents contributeurs à tout ce qui est source ouverte contribuent. Ceci inclut les membres du personnel de l'ICANN également.

Et donc, ce qui est intéressant pour moi, sur la dernière diapositive, vous avez dit que peut faire l'ICANN? Et bien, déjà de reconnaître l'importance du FOSS. Et, je crois que ma première question, c'est en dehors de la publication de SAC-132, quelle forme est-ce que cette reconnaissance devrait prendre?

MAARTEN AERTSEN

Notre rapport est peut-être un rapport un petit peu atypique pour le SSAC, parce qu'il a commencé sur les décideurs en dehors de l'ICANN. En fait, il est ciblé, il cible les législateurs et donc c'est un

peu indirect. C'est un peu comme celui qui a précédé pour le blocage du DNS. L'idée, c'est de vraiment mettre ce rapport entre les mains de ceux qui parlent à ceux qui font la loi. Donc, quelle est la valeur de reconnaître? Et, bien, je crois que l'idée, c'est d'éclairer, de mettre la lumière sur ce rapport pour donc instruire les lois.

Je sais que les États-Unis ont déjà faire certaines choses, le Royaume-Uni également, mais je crois que les choses ne pourront qu'avancer dans ce sens à l'avenir. Donc, déjà, reconnaître c'est une chose positive puisque cela permet de travailler dans des lieux où il y a beaucoup de coopération. Mais, je crois qu'il faut aussi reconnaître pour la réglementation, et je pense que l'ICANN a une voix et peut faire... peut mettre en exergue la recherche.

TRIPTI SINHA

Maarten, merci beaucoup pour cette présentation. C'est un excellent travail. Je crois que je n'ai jamais vu quoi que ce soit de ce type à ce stade. Mais, j'ai une question par rapport à la diapositive sept, si on peut y revenir. Donc, au milieu, la stabilité des projets de DNS noyau, on utilise le FOSS et on a un modèle de financement, donc durable. Ce n'est pas basé sur les bénéfices si c'est ce que vous avez dit, mais malgré tout, c'est un modèle de financement soutenu ou durable. Qu'est-ce que vous pouvez dire par rapport à ça?

MAARTEN AERTSEN

Il y a quatre organisations qu'on a utilisé et sur la base des statistiques, elles sont toutes un peu uniques. ISC aux États-Unis, CZNIC en République tchèque, NLnet Labs à Amsterdam et PowerDNS aux Pays-Bas, qui est une société. Donc, chacune est unique. Et, ma perspective personnelle, c'est que... Alors, tout d'abord, ceci est dû à la persistance des personnes qui y travaillent, qui ont pu survivre. Par exemple, ISC, je ne peux pas parler de ce modèle de financement. Au début, c'était simplement de l'argent, un montant d'argent, mais ça ne dure pas. Et maintenant, ce sont des contrats.

Donc, les opérateurs qui l'utilisent peuvent soit investir dans l'expertise du personnel pour diagnostiquer et réparer les logiciels lorsqu'ils sont confrontés à des comportements étranges, ou alors ils peuvent choisir de ne pas le faire et d'avoir un contrat avec nous pour qu'on soit en fait leur deuxième ligne pour poser des questions, pour demander un patch. Donc, PowerDNS, c'est une société commerciale, je ne peux pas parler en leur nom, mais je crois qu'ils ont une convention de service encore plus stricte. Et, CZNIC fait partie du registre national de la République tchèque, donc ils sont un peu plus grands, ils ont un autre modèle, mais chacune est unique.

Et, dans le cadre de notre recherche, ce que nous avons observé, c'est que si on écrit des réglementations, le fait que ceci existe depuis longtemps ces entreprises, ça ne veut pas dire que cela garantit leur avenir. Si on coupe les fonds à certains modèles de financement qui sont uniques, et bien on ne sait pas exactement ce

qui pourrait se passer à l'avenir. Mais, c'est effectivement ce à quoi on a dû réfléchir lorsque l'Union européenne a commencé à réglementer ce type de logiciel.

WES HARDAKER

Je suis très heureux qu'on ait parlé de la préoccupation du financement pour l'open source, parce que c'est une préoccupation constante pour la source ouverte. Ma question, cependant, c'est que la technologie, ça va, ça vient, et le besoin de technologie aussi. Et donc, je ne peux pas dire que le DNS va disparaître. Je pense que même si on pourrait en parler lors du sujet suivant, mais il y a des éléments du DNS qui vont peut-être disparaître. Mais, donc, par exemple les enregistrements, etc. Donc, ça c'est autre chose.

Alors, ce qui est difficile ici, c'est que le besoin de la technologie va bien au-delà du point du niveau de paiement que les gens veulent bien investir. Donc, il devient de plus en plus difficile de trouver des financements pour continuer de faire la maintenance qui est requise. Je peux beaucoup en parler parce que j'ai dû m'en occuper, mais est-ce que vous en avez parlé dans le cadre de votre financement? C'est donc que le financement à la fin, c'est facile lorsqu'il y a une nouvelle technologie de financer, tout le monde veut payer. Par contre, à long terme. Donc, avoir un financement dans la durée, c'est beaucoup plus compliqué.

MAARTEN AERTSEN

Merci pour cette question. Tout n'est pas positif dans ce sens. Donc, il y a le projet du serveur principal, mais il y en a d'autres qui ne n'ont pas autant de chance. Donc, un logiciel de DNS que des millions de personnes utilisent, c'est le Dnsmasq, et il a été maintenu pendant plusieurs décennies par une seule personne au Royaume-Uni, qui n'est pas payé pour ça, mais c'est un modem de câble dans le monde entier. Autre exemple, le DNS noyau et la bibliothèque sous-jacente, qui elle aussi est maintenue par une seule personne.

Donc, la question de la durée, ça dépend vraiment de la motivation et de leur capacité à gagner de l'argent et c'est ça qui garantit la stabilité du système pour nous tous qui l'utilisons. Alors, votre question était spécifique par rapport aux changements technologiques, et là je n'ai pas d'excellentes réponses à vous fournir à l'instant, mais je crois que le financement en fait partie, la possibilité pour un projet de s'adapter en fin de compte, même si on adore le projet, il faut se nourrir. Donc, je ne sais pas si c'est une bonne réponse, mais je crois que ça fait partie du puzzle.

JAMES GALVIN

Merci Maarten. Merci au SSAC. Je ne vois pas d'autres mains, donc j'aimerais lire quelques commentaires qui sont dans le chat de Zoom qui me semblent intéressantes. Robert Guerra ajoute par rapport à l'implication des gouvernements. Excellent document pour le renforcement des capacités du GAC, donc peut être Intéressant. Et puis, Ray Bellis. Beaucoup d'entre vous le

connaissiez de l'ISC. Donc, puisqu'on parlait de la question du financement, et bien il y a des contrats de soutien et d'assistance qui existent. Cela fait partie de leur modèle de financement également. Très bien. Donc passons maintenant au deuxième sujet du SSAC, et il s'agit des progrès du groupe de travail.

RAM MOHAN

Donc, il y a deux groupes de travail qui sont actuellement en cours et deux qui vont être formés sous peu.

Donc, le premier, c'est ce qu'on appelle RIDE, intégration responsable dans l'écosystème du DNS. Donc, la focalisation, là, c'est l'augmentation de l'intégration des noms de domaine avec les nouvelles technologies comme la blockchain et d'autres plateformes décentralisées, et donc les nouveaux enjeux qui existe par rapport à la sécurité et la stabilité du DNS également. De notre point de vue, il est crucial de gérer ces enjeux de manière proactive pour conserver la confiance et pour éviter toute utilisation malveillante à l'avenir.

Le travail de ces parties prenantes veut compléter un travail qui est en cours dans un groupe de travail de l'IETF. Pour vous donner un petit peu de contexte, le SSAC, par le passé, a abordé des problèmes liés à la sécurité et la stabilité du DNS. Mais, ici, ce que nous voulons, c'est identifier les défis que pose l'intégration de noms de domaine et les technologies émergentes.

Nous pensons également qu'il y a d'autres travaux à faire, mais notre focalisation, c'est de voir quelles sont les exigences et les contraintes pour adapter d'autres technologies afin qu'elles puissent interopérer avec le DNS plutôt que de regarder dans d'autres directions, voilà notre point de vue. Et par le passé, le SSAC a écrit par rapport à des incidences sur la résolution des systèmes de nommage alternatifs. Nous avons également fait des rapports sur la stabilité des noms de l'espace des noms de domaine, l'utilisation privée de TLD, mais cet autre document aborde la question de la résolution DNS par rapport à la zone racine plutôt que par rapport à d'autres systèmes.

Donc, voilà, sur quoi nous allons nous focaliser. Nous allons étudier le cycle de vie des noms de domaine, la confusion des utilisateurs, la sécurité et la stabilité. Le groupe de travail a déjà sa charte. Rick Wilhelm est le président de ce groupe de travail.

RICK WILHELM

Merci pour cette présentation qui nous donne les informations de contexte par rapport à notre travail. Comme Ram l'a dit, ce groupe va se pencher sur l'intégration de blockchain avec le DNS. Donc, il y a des recommandations par rapport à la manière dont les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement doivent mettre en œuvre cette intégration, au lieu de penser à la manière dont le DNS devrait s'adapter aux applications blockchain. C'est peut-être évident, mais on écrit cela non seulement pour les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement, mais aussi

pour d'autres parties intéressées dans l'écosystème des blockchains.

Nous sommes ici à l'ICANN. Vous vous souviendrez que dès que vous sortez de l'ICANN, il y a beaucoup de choses qu'on ne connaît pas et qu'on prend comme acquis par rapport à l'écosystème du DNS. Et donc, on voit, on constate, que les connaissances par rapport aux approches techniques de résolution du DNS, les différences entre les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement, ce sont des concepts qui sont méconnus ou mal connus.

Nous allons documenter tout cela pour contribuer à l'éducation ou à la formation de ces personnes. Nous essayons donc de synthétiser ces sujets. Nous essayons de fournir des lignes directives ou des directives pour accomplir cette intégration. Nous venons de commencer notre travail au groupe de travail. Nous avons soumis des commentaires à la consultation publique sur l'AGB, en mettant l'accent sur des commentaires qui existaient déjà dans le rapport NCAP concernant ce domaine. Donc, nous essayons donc d'aller dans la bonne direction et nous allons revenir sur ces questions dans d'autres réunions dans l'avenir.

JAMES GALVIN

Merci beaucoup. Nous allons donc maintenant voir s'il y a des questions ou des commentaires. Et maintenant, je vais passer la parole à Wes pour lancer la discussion.

WES HARDAKER

Je pense que ce travail du SSAC est tout à fait opportun. Rick et moi, nous en avons parlé et je pense que c'est excellent que ce soit fait maintenant. Merci au SSAC de l'avoir fait. Il y a plusieurs points de vue par rapport à cette question. Nous savons qu'il y a beaucoup de points de vue divergents entre les différentes technologies qu'il y a dans cette salle et dans le monde.

Et, donc, certaines de ces discussions portent sur l'intégration des espaces de noms, d'autres sur les nouvelles utilisations du DNS, sachant que le DNS est utilisé en l'espèce à de nouvelles fins, et on pense également à des évolutions possible du DNS pour s'adapter à ces nouvelles technologies.

Je voudrais attirer l'attention sur certains documents qui existent déjà RFC 2826, qui a été écrit en mai 2000. C'est un document qui met l'accent sur l'importance d'un espace de noms unique et l'importance d'éviter toute confusion pour que les personnes qui se trouvent dans des endroits différents du monde puissent communiquer. OCTO a analysé les défis dans le document OCTO 84, les défis de cette question, l'Intégration responsable du DNS.

Et, je pense que ma question de départ au SSAC serait la suivante, est-ce que vous allez intégrer cette question à l'OCTO 84 et de manière plus générale, à d'autres documents également?

RICK WILHELM

Merci pour les commentaires et les questions. Le projet de l'IETF est l'un de nos documents de base ou d'ancrage. Je ne trouve pas

le mot approprié, mais disons que c'est un document qui nous a aidés, au sein du SSAC, à nous rendre compte qu'il fallait écrire par rapport à cette question, parce que l'IETF travaillait activement à cette question. Nous avons donc identifié le besoin de travailler de manière parallèle pour apporter la vision de l'ICANN. L'IETF travaille sur un domaine spécifique et le SSAC fait partie de l'ICANN et donc a un point de vue spécifique par rapport à ces questions.

Il est important donc que la perspective de l'ICANN soit à apporter à ces discussions sur le DNS et blockchain. Donc, nous avons considéré cela comme quelque chose de complémentaire et non pas concurrent.

JAMES GALVIN

Merci. Je ne vois pas d'autres commentaires. Passons au point suivant Ram.

RAM MOHAN

Le deuxième groupe de travail que j'ai présenté dans la diapo suivante, travaille sur les considérations opérationnelles du DNS. Il ne s'agit pas de savoir si le DNS est bon ou mauvais pour vous. C'est surtout... l'objectif est de démystifier le DNS en nous focalisant sur le fait que les opérateurs ou les bureaux d'enregistrement puissent travailler de manière fiable avec l'Internet. Donc, nous nous penchons sur ce qui se passe actuellement au niveau du DNS dans l'espace de noms, si vous voulez. Ce qui se passe avec le DNSSEC.

Nous avons des entretiens avec des bureaux d'enregistrement des opérateurs de registre dans l'espace, des noms génériques et des noms géographiques pour voir quelles sont les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Notre intention est de publier un document qui explique de manière très simple quels sont les avantages de déployer DNSSEC, mais également quelles sont les difficultés, les différentes approches qui peuvent être adoptées et fournir donc des conseils pas à pas pour la mise en œuvre de ces solutions.

Par exemple, DNSSEC peut ne pas être un avantage pour tout le monde. Il peut y avoir des organisations... Pardon. Les organisations doivent bien considérer la possibilité de déployer DNSSEC. S'ils prennent la décision de déployer DNSSEC à ce moment-là, quelles seraient les ressources qu'ils doivent prévoir pour pouvoir mettre en place DNSSEC?

Donc, nous ne nous focalisons pas complètement sur la mise en œuvre du DNSSEC dans votre zone, mais plutôt sur le fait d'être capable de maintenir ce DNSSEC dans le temps, en analysant les avantages et les inconvénients, mais en voyant également que parfois, cela peut s'avérer complexe. Cette mise en œuvre peut s'avérer complexe et qu'il faut un plan de préparation. Voilà, donc, l'intention de ce document. Je vais repasser la parole à Jim pour des questions s'il y en a.

JAMES GALVIN

Je vais faire un commentaire. Tout d'abord, pour rappel, le plan stratégique de l'ICANN reprend certains points du plan précédent. L'ICANN a la responsabilité de promouvoir la sécurité et la stabilité du DNS de manière générale et historiquement, cela a inclus DNSSEC sous un concept de DNS partout, DNSSEC partout. Et, maintenant, nous sommes en train de recadrer cette conversation pour essayer de voir les choses d'un autre point de vue et voir quel est le rôle de la communauté et l'écosystème At-Large dans ce sens. David, vous voulez poser une question?

DAVID LAWRENCE

Je suis curieux de savoir si le SSAC s'est penché sur les risques de la cryptographie quantique. Nous savons que c'est une nouvelle technologie qui pose des risques et dont nous nous demandons si le SSAC se penche là-dessus.

RAM MOHAN

Nous avons eu des discussions par rapport à cela, mais pour ce groupe de travail en particulier, cela ne fait pas partie de leur travail. Or, quand nous allons avoir les entretiens avec les opérateurs et les bureaux d'enregistrement, nous pourrions donc soulever cette question.

JAMES GALVIN

Wes?

WES HARDAKER

Je crois que c'est un groupe de travail important. On m'a dit toujours d'admettre ce que l'on ne connaît pas, de ne pas avoir

peur d'admettre ce que l'on ne connaît pas. Donc, nous savons que nous sommes à tout moment en train de vérifier quelles sont les défaillances de nos systèmes et nous essayons toujours d'avoir des systèmes de secours.

Je me demande si dans ce groupe de travail, on ne devrait pas voir comment nous gérons des situations d'urgence. Non pas la situation où un TLD est en défaillance totale et qui doit être repris par des services d'urgence, mais le fait d'aider un TLD lorsqu'il commence à rencontrer des difficultés pendant une période courte. Et, merci pour les commentaires précédents, parce que ce sont ces commentaires qui m'ont fait penser à cela.

RAM MOHAN

Oui, nous allons essayer d'intégrer cela et nous sommes ravis d'avoir parmi les membres du groupe des experts. Et donc, merci d'avoir soulevé ce point.

JAMES GALVIN

Merci beaucoup. Je ne vois pas d'autres mains levées ou de commentaire. Nous allons donc passer au point suivant.

RAM MOHAN

Il y a deux autres groupes de travail. Un groupe de travail sur l'utilisation malveillante du DNS et l'intelligence artificielle. Nous voyons dans ce groupe quel est le rôle de l'IA en tant qu'outil émergent pour exécuter certaines tâches. Laurin, ici, à ma gauche, est le président de ce groupe de travail avec Matthias. Est-ce que vous voulez présenter brièvement ce que vous faites?

LAURIN WEISSINGER

Oui, très brièvement parce que nous commençons la discussion cette semaine et donc on n'a pas encore beaucoup avancé. On va voir l'impact de l'IA. Mais, tout d'abord, des questions sur la définition, le champ d'application de notre travail. Toutes ces questions sont en train d'être débattue au sein de ce groupe de travail du SSAC. Nous allons voir où nous pouvons aller avec toutes ces premières discussions, et nous reviendrons vers vous pour vous informer de nos progrès.

RAM MOHAN

Le deuxième groupe de travail qui a été créé va explorer donc les bénéfices de la mise à jour rapide de zone. Et, nous nous focalisons sur... je ne sais pas si on pourrait dire un phénomène, mais un certain nombre d'actions où les noms de domaine sont créés et ensuite supprimés avant que la zone soit mise à jour, avant la mise à jour de la zone, donc des noms de domaine qui sont utilisés et ensuite supprimés.

Et, donc, pour une personne qui observe l'espace de noms de domaine, ces noms deviennent invisibles et dans certains cas, ces noms ont une durée de 24 h et c'est beaucoup de temps pour mener des actions malveillantes. Nous nous penchons sur cela pour identifier, si besoin, des mécanismes qui pourraient renforcer la visibilité de ces noms. On les appelle des noms transitoires pour

mieux identifier tout dommage qu'ils pourraient causer. Y a-t-il des questions? Je ne pense pas. Merci.

Passons à la diapositive suivante. Nous n'avons pas beaucoup d'autres sujets, mais pour les nouveaux qui arrivent au conseil d'administration, juste pour vous donner pendant une petite minute les cinq sujets principaux du SSAC que nous surveillons constamment pour être une voix faisant autorité dans ce domaine. Donc, ces cinq sujets, c'est l'utilisation malveillante du DNS, les nouveaux gTLD, le DNSSEC, les espaces de noms alternatifs et la gouvernance de l'Internet et l'aspect SSR. Donc, sécurité, stabilité et résilience de la gouvernance de l'Internet. Donc, voilà, les cinq sujets fondamentaux sur lesquels nous avons l'intention non seulement de surveiller ce qui se passe, mais aussi d'avoir une voix faisant autorité. Donc, voilà, c'est tout pour la partie des sujets du SSAC de notre réunion.

JAMES GALVIN

Merci. Dans ce cas, je vais utiliser mon rôle conjoint puisque je suis au SSAC et je suis au conseil d'administration de l'ICANN. Et, donc, je voudrais lancer la discussion et poser des questions pour continuer d'avancer.

Le SSAC pour les nouveaux membres du conseil a envoyé un briefing sur justement ces cinq sujets fondamentaux. J'ai fourni une mise à jour au comité technique du conseil d'administration à l'ICANN et je continuerai de le faire. Le conseil d'administration est très heureux de voir cette organisation selon ces cinq domaines.

Nous aimerions mieux comprendre comment est-ce que vous effectuez ce travail? Comment est-ce que, dans la pratique, cet effort se fait?

Je vois que, en partie, vous avez des groupes de travail clés dans ces cinq domaines, dans certains de ces cinq domaines, mais comment est-ce que vous allez mesurer votre réussite au-delà de la publication des documents du SSAC? Est-ce que vous pouvez nous dire quelques mots par rapport à cela? Donc, comment est-ce que ceci se passe concrètement et quelles sont vos réussites?

RAM MOHAN

Brièvement, une des fonctions du SSAC, c'est que c'est une entité consultative. Nous n'avons pas vraiment de pouvoir, pour ainsi dire. Notre travail, c'est donc ce qui doit mener à l'adoption. Donc, nous faisons deux choses. Premièrement, nous collaborons avec l'ALAC, avec la Chambre des parties contractantes. Nous avons parlé avec l'ISP hier pour essayer de prendre le contenu et le rendre accessible à ceux qui vont faire le travail. On fait la même chose bientôt avec le GAC en matière de développement des capacités. Donc, nous avons vraiment ce rôle de développement des capacités.

Et puis, si on revient un peu en arrière, nos documents font de 10 à 50 à plus de 100 pages et du point de vue technique, ils sont très denses. Donc, l'idée c'est qu'on essaie de les condenser, d'avoir des

résumé simplifié en anglais de 500 mots qui peuvent ensuite être mis à disposition des différentes communautés.

DAVID LAWRENCE

Je vois le DNS parmi ces cinq points. Et, est-ce que vous êtes inquiet parce qu'il me semble qu'il manque des ressources? Ou alors, est-ce que cela ne fait pas partie de votre travail?

RAM MOHAN

Non, non, ça fait partie de notre travail. Nous avons parlé de cela par le passé, mais simplement David, le travail qui nous arrive, les autres domaines d'intérêt, en fait, c'est surtout dans le domaine de l'espace de noms. Nous avons écrit là-dessus, ça fait partie de notre travail. Par contre, la charte, c'est le système des identificateurs plutôt que le système de nom de domaine.

JAMES GALVIN

Je vais me concentrer maintenant sur un des sujets fondamental et je voudrais poser une question sur l'utilisation malveillante de DNS. Comment est-ce que le SSAC prévoit de contribuer, de faire partie de la discussion de cadrage par rapport aux potentiels nouveaux PDP? Et, donc, je vous rappelle à tous que l'utilisation malveillante du DNS, c'est une priorité pour le conseil d'administration. C'est une tâche dans notre contexte. Donc, nous sommes heureux que la communauté fasse son travail dans ce domaine, mais nous aimerions bien savoir comment le SSAC considère son rôle à ce sujet?

RAM MOHAN

Merci. Excellente question. Pour la première fois, nous sommes directement impliqués. Nous avons deux sièges. Nous avons été invités au processus de constitution de la Charte et au travail qui a lieu à la GNSO. Donc, nous avons l'intention non seulement d'acquiescer après les commentaires, c'est ce qu'on a fait par le passé, mais cette fois, on est à la conception, on est à la phase de prise de décision au début. Donc, le rôle est un peu différent pour nous, mais nous sommes enthousiastes et nous avons hâte de contribuer.

JAMES GALVIN

Très bien, merci. Je ne vois pas de questions, pas de commentaires. Donc, passons aux questions du conseil d'administration pour le SSAC. Je crois qu'il y a une diapositive. Voilà. Elle est là. Je ne vais pas vous la lire, Je pense que vous êtes prêts. Donc, je donne la parole à Ram pour sa réponse.

RAM MOHAN

Merci. Nous avons un petit peu travaillé là-dessus, donc je vais passer la parole à quelques membres du SSAC qui vont donner un petit peu un survol par rapport à notre perspective. Sur le plan stratégique, il y a deux points. Donc, l'objectif stratégique numéro deux amélioration de l'excellence opérationnelle. Dans ce domaine, je crois que le résumé, ça pourrait être que nous croyons que l'ICANN devrait commencer à se concentrer sur des résultats

basés sur les performances du point de vue de l'organisation. Généralement, il y a une focalisation sur l'exactitude des procédures. C'est important, mais nous aimerions suggérer en plus, donc les résultats basés sur la performance. Deuxièmement, par rapport à l'objectif numéro quatre, donc renforcement de la sécurité et de la stabilité du système, des identificateurs uniques de l'Internet. Et je vais passer le micro à Suzanne pour ça.

SUZANNE WOOLF

Merci Ram. Je vais être très brève. Nous n'avons pas de temps. Par rapport à cet objectif numéro quatre, la mise en œuvre et les efforts spécifiques. Je pense que ceci fait partie de la réponse par rapport à ce que l'on fait concrètement, ce que disait Jim, en plus des avis que nous publions.

Cet objectif nous tient à cœur parce qu'il fait partie de la mission fondamentale du SSAC. C'est pour ça qu'on est là. Les commentaires actuels, la stratégie 4.2.1., donc continuer de participer aux efforts de la communauté pour faire évoluer la gouvernance dans le système de serveur racine. Donc, le groupe de travail [Inaudible]. La partie la plus importante du processus, nous y participons depuis le début et les efforts récents sont le document SAC131. Donc, suite à une période de commentaires publics. Donc, nous répondons de plus en plus aux périodes de commentaires publics, aux demandes de consultation publique. Donc, le travail fondamental du GOBG et d'autres groupes doivent

être félicités. Et l'idée, c'est d'améliorer les choses. Nous avons un modèle fonctionnel comme structure fondamentale.

Notre message principal du SAC131, dans une grande mesure, le travail du GBWG n'est pas le début. En fait, il faut certaines spécificités avant l'opérationnalisation. Il y a besoin de prioriser les questions fondamentales qui sont dans le document. Elles ont été reportées pour la mise en place d'un mécanisme de gouvernance.

Nous pensons que les priorités de définition en matière de gouvernance sont importantes, de manière à établir des sauvegardes, une feuille de route opérationnelle. Il y a déjà des mentions dans le document, mais il faut que ce soit détaillé. Il faut donc opérationnaliser le modèle en créant un plan et il y a des détails la formation d'un secrétariat, la possibilité de mettre en place un financement durable.

Et, il y a aussi d'autres entités dans l'écosystème de l'ICANN que le GWG, le conseil RSS. Donc, il faut déterminer les relations avec les entités de la communauté en question. Le lien avec l'objectif, donc poursuivre ce travail est une opportunité de mettre en application les principes de l'objectif deux. Nous avons besoin de voir un engagement envers l'efficacité, l'efficience et la responsabilité en matière de performance ou redevabilité en matière de performance, pour nous assurer qu'on passe aux opérations du concept, aux opérations, pour que tout le processus soit effectué.

Nous notons que les commentaires qui ont été proposés sont tout à fait cohérent avec ce que d'autres groupes qui ont participé à la

consultation publique ont dit. Il y avait vraiment une cohérence entre les différents commentaires, et je pense que c'est un bon signe pour notre processus intérieur. Nous sommes très impliqués dans le processus. Quoi qu'il arrive, nous le resterons. Ensuite, le suivant.

RAM MOHAN

Merci Suzanne. C'est apprécié et vous pouvez vous référer au SAC131 pour les détails. Étant donné que nous n'avons plus beaucoup de temps, je vais résumer certains des commentaires par rapport aux deux autres sujets que vous avez ici. Nous appuyons ce que fait le conseil d'administration dans sa concentration sur le travail de réexamen du SMSI+20. Nous félicitons le conseil d'administration pour la promotion de la voix de la communauté technique, mais en plus aussi pour la promotion de sa place dans le réexamen, donc dans la communauté technique. Vous avez notre soutien. Nous aimons ce que vous faites, donc restez leader dans ce domaine. C'est important. Nous dépendons de vous.

Par rapport à la révision des révisions, qui est un sujet intéressant. Nous avons deux membres du SSAC qui font partie de cela. Robert Guerra et Suzanne. Ils ont été nommés et Jim aussi du conseil d'administration a été nommé. Et donc, nous pensons que la représentation est suffisante. Vous avez défini des délais très stricts. Donc, je crois que ce qui est important, c'est d'avoir les bonnes ressources pour respecter ces délais. C'est ce qu'on

souhaite vous suggérer et c'est important. C'est une question de redevabilité.

Donc, je suis très satisfait qu'il y ait des délais qui ont été publiés. C'est bien. Maintenant, votre travail, c'est de vous assurer qu'ils sont respectés autant que possible, étant donné les différentes contraintes de la communauté, mais nous pensons que c'est une bonne chose. Jim.

JAMES GALVIN

Merci. Alors, pour conclure rapidement, quelques commentaires du chat qui à mon avis sont Important. Donc, si on revient à nos conversations précédentes, un petit rappel par rapport à la question du travail sur les algorithmes post-quantique, SAC107. Donc, le travail que vous avez fait qui parle des questions quantiques, ce qu'on connaît, ce qu'on a fait, la cryptographie quantique en particulier.

Nous avons le SAC131, donc sur la sécurité de routage, puisqu'il y avait un certain nombre de personnes dans la communauté qui voulaient s'assurer qu'on suit bien ce qui se passe. Et puis, par rapport au 29, donc, les considérations opérationnelles du DNSSEC avec le OCTO a publié ses propres directives et ne voulait pas qu'on oublie ceci au sein du groupe de travail. Donc, OCTO 49. Voilà. Ceci étant, je vous remercie et je donne la parole à Ram pour la conclusion.

RAM MOHAN

Merci beaucoup. J'apprécie beaucoup d'avoir pu participer à cette séance avec vous. Le temps que nous passons ensemble est très précieux et nous le savons. Je voulais simplement prendre un petit instant pour reconnaître et exprimer notre appréciation pour trois membres du conseil d'administration qui sont avec vous depuis un certain temps. Donc, Becky est là. Merci pour votre travail. Chris Chapman.

JAMES GALVIN

Il est à la réunion de l'APAC. Il ne pouvait pas être là.

RAM MOHAN

Donc, remerciez-le de notre part. Et, mon ami Maarten, qui est là dans la salle. Nous souhaitons vous féliciter pour votre travail et pour toute l'attention que vous avez portée aux questions de sécurité et de stabilité. Vous êtes des amis dans ce domaine. C'est apprécié et c'est bien noté. Merci beaucoup. Tripti.

TRIPTI SINHA

Merci RAM et Jim et à tous ceux qui sont ici pour la discussion. Excellente échange d'idées de conversation. Et, donc, on se retrouve très bientôt pour la prochaine réunion pour une mise à jour sur le travail en cours. Merci. La séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]